



# CERTIFICAT DE RADIOTÉLÉPHONIE RESTREINT (CRR)

*Dernière mise à jour 16/05/2023*

<b>RÉPERTOIRE SPÉCIFIQUE</b>	--
<b>LIEN VERS LA FORMATION</b>	<a href="#">Certificat de Radiotéléphonie Restreint</a>
<b>LIEN CPF</b>	--

<b>PUBLIC CONCERNÉ</b>	L'utilisation d'une VHF dans le domaine de la plaisance oblige à obtenir : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des compétences pour utiliser sa VHF « CRR »</li> <li>- une autorisation pour émettre « la licence »</li> </ul>
<b>TYPE DE PARCOURS</b>	- Collectif.
<b>PRÉREQUIS</b>	- Avoir 16 ans minimum à la date de l'examen.
<b>OBJECTIFS DE LA FORMATION</b>	À l'issue de la formation, vous serez capable de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtriser les codes langage de radiotéléphoniste</li> <li>- Comprendre les modalités et conditions d'utilisation des VHF</li> <li>- Intégrer la VHF dans un dispositif de sécurité</li> </ul>
<b>PROGRAMME ET CONTENU</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissances générales de la communication</li> <li>- Principe de la radiotéléphonie</li> <li>- Pratique de la VHF ASN</li> </ul>
<b>RÉSULTATS ATTENDUS DE LA FORMATION</b>	- Savoir utiliser sa VHF pour le domaine de la plaisance.
<b>LES POINTS FORTS DE LA FORMATION</b>	- Diplôme obligatoire à plus de 12 milles des côtes et indispensable dans tous les autres cas.
<b>INFORMATIONS SUR L'ADMISSION ET MODALITÉS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Procédure d'admission à effectuer sur la page</li> <li>- <a href="http://www.aloha-sauvetage.fr/formations/certificat-de-radiotelephonie-restreint-crr">http://www.aloha-sauvetage.fr/formations/certificat-de-radiotelephonie-restreint-crr</a></li> <li>- Contrôle des pièces justificatives.</li> </ul>
<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<p>Questionnaire à choix multiples</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les questions sont projetées sur un écran et lues par une voix synthétique</li> <li>- Le candidat y répond grâce à une télécommande qui enregistre les réponses</li> </ul>



<b>DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION</b>		- A réception des documents demandés et du règlement de la formation.
<b>FIN DU STAGE</b>	<b>DOCUMENTS REMIS</b>	- En cas de réussite, délivrance de certificat de radiotéléphonie restreint.
	<b>POURSUITES APRÈS LE DIPLÔME</b>	- Passer le permis côtier et hauturier
<b>FRAIS</b>	<b>PÉDAGOGIQUES</b>	- Calcul forfaitaire
	<b>DE CERTIFICATION</b>	- Frais d'examen de 78 €
	<b>ADDITIONNELS</b>	- Repas et hébergement à la charge du stagiaire
<b>ORGANISATION DE LA FORMATION</b>	<b>HORAIRES</b>	- Fixes et définis
	<b>PRÉSENTIEL / DISTANCIEL</b>	- Formation en présentiel uniquement
	<b>DURÉE</b>	- 3 cours pour balayer l'ensemble du programme - 2 séances d'exercices.
	<b>RYTHME</b>	Dépendant de la formation mais possibilité en : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Journée</li> <li>- Soirée</li> <li>- Semaine</li> <li>- Week-end</li> <li>- Temps plein</li> </ul>
	<b>ENTRÉES ET SORTIES</b>	- A dates fixées.
<b>PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP</b>	<b>MODALITÉS PÉDAGOGIQUES</b>	- Aucune disposition réglementaire prévue
	<b>ACCESSIBILITÉ</b>	- Salles accessibles aux personnes à mobilité réduite
<b>SERVICES ANNEXES</b>		- Micro-onde et frigo - Hotels à proximité - Arrêt de bus et parking gratuit

